Organisme : GNOSIA Eurl, 1 rue Emile Allier 30 000 NÎMES *Siret : 481 446 524 00029*
N° de déclaration d'organisme formateur 91 30 034 14 30, « l'enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat »

Démarche diagnostique, évaluations cliniques et décision de soin dans les troubles des Sons de la Parole (TLO).

Au-delà des obligations légales indispensables de la pose d'un diagnostic, la décision d'un suivi orthophonique repose tout d'abord sur la plainte du patient, et sur ce que l'orthophoniste pourra proposer en terme d'intervention. Le bilan normalisé n'est pas conçu pour élaborer un projet thérapeutique et des évaluations complémentaires sont nécessaires pour proposer une intervention spécifique au patient (compte tenu de ses besoins, valeurs et préférences).

Objectifs

Cette formation vise à accompagner les orthophonistes dans une démarche d'évaluation, de diagnostic et de de décision de soins conforme aux principes de l'Evidence-based Practice (EBP).

- En sachant choisir et utiliser les tests standardisés et les évaluations critériées selon les informations issues de la plainte, de l'anamnèse et de l'observation.
- En facilitant la participation du patient et de ses parents à la décision de soins.
- En s'appuyant sur l'évaluation dynamique pour déterminer les cibles et tâches de l'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Développer une démarche diagnostique :
  - basée sur la plainte du patient
  - respectant le cadre scientifique actuel et les critères diagnostiques (DSM V, Catalise)
- Approfondir le bilan au-delà du diagnostic par des épreuves critériées.
- Apprendre à élaborer une évaluation dynamique.
- Appendre à élaborer un projet thérapeutique en s'appuyant sur l'évaluation dynamique :
  - Déterminer les cibles
  - Choisir la progression (items, tâches).

Programme, moyens et supports

Cette formation à distance (e-learning) s'organise sous forme d'un parcours de formation comprenant deux chapitres. Chaque chapitre est organisé sous forme d'analyses de situations cliniques et de contenus (supports vidéo, articles, sites internet), organisés en module.

Chapitre 1 : De la plainte au diagnostic orthophonique vers le choix du suivi thérapeutique (décision de soin et cadre réglementaire, comorbidités).

- Module 1 : Anamnèse (6 situations)
- Module 2 : Bilan (6 situations)
- Module 3 : Décision de suivi (6 situations)

Chapitre 2 : Démarche enrichie au service du patient : Du diagnostic orthophonique au projet thérapeutique.

- Module 1 : Evaluation critériée (3 situations)
- Module 2 : Evaluation dynamique (3 situations)
- Module 3 : Projet thérapeutique (3 situations)

Six cas illustreront le chapitre 1 ; chacun sera découpé en 3 modules qui suivent le cheminement clinique depuis la présentation initiale du cas jusqu'à la pose du diagnostic, les éventuelles indications de bilans complémentaires et la prise de décision de suivi thérapeutique.
Trois cas illustreront le chapitre 2 ; chacun sera découpé en 3 modules qui suivent le cheminement clinique depuis le diagnostic de Trouble des sons de la parole jusqu'à l'analyse du profil de l'enfant en vue de l'établissement d'un projet thérapeutique et de l'évaluation de la décision clinique.

Les cas cliniques démarrent par l'exposé d'une situation et un questionnement à l'orthophoniste qui lui permet de progresser dans l'analyse du cas. A chacune de ses réponses, l'orthophoniste reçoit un feedback sur la pertinence de son choix et peut accéder à des supports (exposé théorique, trame réflexive, références bibliographiques, références HAS, ASHA).

Les cas cliniques proposés permettront de varier les situations auxquelles l'orthophoniste sera confronté.
Chapitre 1 : selon des notions de spécificité du trouble, de comorbidités, de décision de suivi selon la plainte du patient.
Chapitre 2 : selon l'évaluation clinique proposée et les projets thérapeutiques spécifiques.

A chaque module, l'apprenant doit donc répondre à des questions présentées sous les formats suivants :
- **QCM** (choix parmi 2 à 4 cartes)
- **catégories** : ranger les éléments dans la bonne catégorie. (Ex : catégorie "réponses conseillées au patient" VS "réponses déconseillées" et l'apprenant doit ranger les propositions dans les catégories correspondantes)
- **ordonnancement :** ranger les réponses dans le bon ordre (ex : l'apprenant a le choix entre différentes actions A, B, C et doit les ranger dans le bon ordre d'application d'une procédure)
- **appariement** : exercices d'appariement d'éléments qui forment une paire entre eux.

Conception, moyens pédagogiques et techniques

La conception du programme est l'œuvre de Franck Médina, orthophoniste, master en sciences du langage, et de Maud Clair-Bonaimé, orthophoniste, master en neuropsychologie.
Les contenus sont produits par Maud Clair-Bonaimé.
Un support pédagogique sera disponible à l'apprenant via un forum supervisé et animé par les. Ce forum permet les échanges entre apprenants. Une adresse mail est également disponible (contact@gnosiaformations.fr).
Le support technique sera accessible selon les mêmes modalités.

Durée du programme

Version octobre 2022

La durée du programme, consultation des ressources incluse, est d'au moins 6h.

L'orthophoniste suit l'ordre de présentation des cas cliniques et peut accéder alors à l'intégralité des contenus théoriques sous-jacents. Il est libre de l'organisation et du découpage horaire de son parcours de formation en fonction de ses disponibilités.

Toutefois dans le cas où l'orthophoniste sollicite la participation du FIF-PL pour la prise en charge dès l'inscription au module, il doit explorer l'ensemble des contenus dans un délai de12 semaines à compter de son inscription sur la plateforme d'e-learning.

L'application support numérique du e-learning fournit à l'organisme un rapport des durées de connexion pour permettre la prise en charge par le FIF-PL. Une attestation est alors délivrée à l'orthophoniste pour son dossier auprès du FIF-PL.

Évaluations

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera présenté à l'issue du programme aux stagiaires sur les aspects techniques, méthodologiques et pédagogiques de la formation. Il leur sera également demandé dans ce questionnaire l'impact attendu de l'action de formation sur leurs connaissances et sur leurs pratiques professionnelles à venir (Impact réaction, impact changements comportementaux, impact résultats).

Tarif : libéraux 178€

Activité exonérée de TVA, conformément à l'article 261 du CGI (modifié par DÉCRET n°2015-608 du 3 juin 2015 - art. 1)

Renseignements et inscriptions :

Réservation et inscription en ligne sur le site www.gnosiaformations.fr
Lors de l'inscription un contrat vous sera adressé avec le règlement intérieur de l'organisme de formation.

GNOSIA www.gnosiaformations.fr
1 rue Emile Allier, 30000 NÎMES
06 47 96 80 82 contact@gnosiaformations.fr